

## **CITATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:**

### **REDACTION DES NOTICES**

***Abdelhamid RIHANE***

Chargé de cours, Département de Bibliothéconomie  
Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
Université Mentouri, Constantine

#### **RESUME:**

La Citation des références bibliographiques est primordiale dans tout travail de recherche. Cette citation doit répondre à une technique dictée par une normalisation internationale. Dans ce travail, nous avons pensé utile de citer différentes rédactions bibliographiques se rapportant à différents documents sous leur aspect imprimé et électronique.

#### **LA NORMALISATION.**

La normalisation la plus importante est celle de l'ISO car elle englobe tous les supports documentaires. Cependant pour des raisons linguistiques, l'Algérie a adapté la norme de l'AFNOR qui est utilisée dans les bibliothèques universitaires et enseignée dans les départements de bibliothéconomie. En Europe, chaque pays suit sa propre normalisation. En France, c'est celle de l'AFNOR. En Grande Bretagne, c'est l'AACR2 (Anglo American Cataloguing Rules). A l'avenir, comme les pays Européens sont en train de s'unir et de s'organiser économiquement et politiquement, ces pays vont adopter une norme Européenne qui se substituera aux normes nationales (Matteney, 1993, 16). Ainsi tous les pays Européens auront à traiter leurs documents selon une même et seule source malgré les différences linguistiques. Ceci permettra aux systèmes informatiques de fonctionner ensemble et les échanges internationaux seront plus accessibles.

#### **LE CATALOGAGE**

Le catalogage est défini comme étant la description des caractéristiques extérieurs spécifiques d'un document. Cette description suit des règles de transcription normalisée qui permettra de constituer une notice bibliographique.

#### **LA PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

La Présentation des références bibliographiques se fait souvent d'une façon anarchique. Chaque chercheur propose sa méthode sans se soucier de son efficacité.

Avant de commencer une recherche bibliographique, il serait utile de nous pencher sur cette citation (Burlat, 1997): « Citer une référence est sans doute plus difficile que ne l' imagine généralement le bibliothécaire, du moins, faut-il préciser, la citer correctement. Le bibliothécaire se contente de donner au chercheur les moyens de retrouver l'information dont il a besoin: c'est ensuite au chercheur à prendre ses responsabilités, c' est à dire à citer les références...En général, le taux d' erreurs dans les références bibliographiques est assez élevé, et, pour porter un jugement de valeur, il est beaucoup trop élevé. Peut-être faut – il être moins sévère: le bibliothécaire a

tendance à porter un jugement de l'extérieur, parce qu'il n'est pas directement confronté à ce problème, sauf s'il publie ».

Le taux moyen d'erreurs varie entre 20 et 30% (Burlat, 1997). Ces erreurs sont parfois très importantes car elles portent sur le numéro du périodique, l'année ou la pagination; et bien entendu on aura du mal à retrouver notre référence.

La Référence bibliographique doit présenter des éléments précis mis dans un ordre défini et obligatoire selon le type de document. Ci après, sont présentées les références bibliographiques des différents types de documents imprimés et sous leur forme électronique.

#### **CITATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

##### **1. OUVRAGE**

###### **PAPIER**

NOM, Prénom. Titre de l'ouvrage. Lieu de publication: éditeur, année.

Exemple: SOHIER, Danny. Le Guide de l'internaute. Paris: Ed. de l'Homme, 1996.

###### **ELECTRONIQUE**

NOM, Prénom. Titre de l'ouvrage. [support]. Lieu de publication: éditeur, date de publication [date de révision ou la date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple: LE TELLIER, Paul. Internet la toute première fois. [en ligne]. Lyon: Eleis, Mars 1999 [mise à jour le 14 septembre 1999]. Disponible sur World Wide Web: < <http://www.adbs.fr/viepro/adbs/sinfoint/chap.html> >

L' URL (Uniform resource locator) est la localisation de cette ressource uniforme qui est le document même sur un serveur ou un ordinateur distant particulier.

##### **2. CHAPITRE D'UN OUVRAGE**

###### **PAPIER**

NOM, Prénom. Titre de l'ouvrage. Lieu de publication: éditeur, année. Titre du chapitre, pagination.

Exemple: KRAYNAK, Joe. Internet. paris: Mc Millan, 1998. Utilisation de Netcaster, p 179-187.

###### **ELECTRONIQUE**

NOM, Prénom. titre du document hôte. [support]. Lieu de publication: éditeur, date de publication [date de révision ou de consultation]. Titre du chapitre. Disponibilité et accès.

Exemple: Hardy, pierre. Recherche d'information sur INTERNET: outils et méthodes. [en ligne]. Paris: ADBS, 1997 [mise à jour 13.05.97]. Mode de diffusion de l'information. Disponible sur World Wide Web: < <http://www.adbs.fr/adbs/hardy/chap3.html> >

**3. OUVRAGES COLLECTIFS****PAPIER**

Directeur de publication. Titre. Lieu de publication: éditeur, année.

Exemple: ROUHET, Michèle (Dir). Les Nouvelles technologies dans les bibliothèques. Paris: Ed. du Cercle de la librairie, 1996.

**4. CONTRIBUTIONS DANS UN OUVRAGE COLLECTIF OU UN CONGRES****PAPIER**

NOM, Prénom. Titre de la contribution. Titre de l'ouvrage. Responsable de l'ouvrage. Lieu de publication: éditeur, année. Pagination

Exemple 1: CHAUMIER, Jacques. De la fourniture électronique de documents à la fourniture de documents électroniques. Le Traitement électronique du document. Paris: Hermes, 2001, p 38-61.

Exemple 2: COYAC, Josiane. La Lecture assistée par ordinateur ou l'informatique au service de la lecture. Séminaire INRIA, 3 septembre 1997, Paris: Hermes, 1997, p 38-42.

**ELECTRONIQUE**

NOM, Prénom. Titre de la contribution. Titre du document hôte. [support]. Lieu de publication: éditeur, date de publication [date de révision ou date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple: TAYLOR, Kevin. Telerobots on the web. 26th international symposium on industrial robot, Singapore, october 1995. [en ligne]. Singapore: Technical library, 1996 [19-06-97]. Disponible sur World Wide Web: <<http://telerobot.mech.uwa.edu.au.html>>

**5. PUBLICATION EN SERIE****ELECTRONIQUE**

Titre. [support]. Lieu de publication: éditeur, date de publication [date de révision ou date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple: Cursus. [en ligne]. Montréal: EBSI, 1996 [référence du 14 octobre 2000]. Disponible sur World Wide Web

<<http://www.fas.umontreal.ca/EBSI/cursus/index.html>>

**6. ARTICLE DE PERIODIQUE****PAPIER**

NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique, année, volume, numéro, pagination.

Exemple: POMART, Paul-Dominique. 1973-1993: quel évolution du métier de documentaliste? Documentaliste-sciences de l'information, 1993, vol.30, n°3/4, p 210-212.

## ELECTRONIQUE

NOM, Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique. [support] Année, volume, numéro, [date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple: TEASDALE, Guy. L'Hypertexte: historique et applications en bibliothéconomie. Cursus. [en ligne] 1995, vol.1, n°1 [15-05-2001]. Disponible sur World Wide Web:

<<http://www.fas.umontreal.ca/EBSI/cursus/teasdale1.html>>

## 7. THESES

### PAPIER

NOM, Prénom. Titre de la thèse. Nom de la thèse: discipline: ville de l'université de soutenance: année de soutenance.

Exemple: SAMMARI, Abdelbassat. Flambage par fluage de coques cylindriques sous pression latérale externe. Th.: Génie civil: Lyon, INSA: 1995.

### ELECTRONIQUE

NOM, Prénom. Titre de la thèse. [support]. Nom de la thèse: ville de l'université de soutenance: année de soutenance, [date de consultation]. Disponibilité et accès.

Exemple: CHEROUALI, Hacène. Rôle des interphases et de la rugosité dans le comportement inter facial de composites monofilamentaires à matrices fragiles.

[en ligne]. Th.: sci.: Lyon, INSA: 1998 [27-04-1998]. Disponible sur Internet: <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/1998/cherouali/index.html>

## BIBLIOGRAPHIE

1. ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION (Paris). *Rédaction des références bibliographiques* (Z 44-005, décembre 1997). paris: AFNOR, 1997.
2. BURLAT, J.M. Références bibliographiques-rédaction et lecture. [en ligne]. Villeurbanne: INSA, septembre 1997 [visité le 15-09-1998]. Disponible sur Internet: < <http://csidoc.insa-lyon.fr/docs/refbibli.html> >
3. INTERNATIONAL STANDARD ORGANISATION (Ottawa). *Extraits de la norme ISO 690-2: Partie 2: Documents électroniques, documents complets ou partie de documents*. Ottawa: ISO, 2000.
4. MATTENET, Catherine. le passage actuel de la normalisation. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, n°5, p 14-19.
5. ROUYEYRAN, Jean-Claude. *Mémoires et thèses: l'art et les méthodes*. Paris: Maisonneuve et Larose, 1989.